

# L'industrie algérienne et la formation professionnelle une synergie productive : Les TIC comme outils fédérateurs

*Aziz NAFA\**

## Introduction

L'état global du marché est marqué par une forte mutation d'une économie d'échelle vers une économie d'envergure, caractérisée par une compétition intensive, un marché imprévisible turbulent et segmenté, des produits et des systèmes de production ayant un cycle de vie de plus en plus court et enfin une valeur ajoutée générée plus par la connaissance que par la matière première.

Dans cet environnement mutant et changeant, la compétitivité de l'entreprise dépend de plus en plus de sa capacité d'anticipation et d'adaptation. L'adoption des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) est de fait, elles sont considérées comme la panacée pour s'inscrire dans cette nouvelle économie et surtout, pour se maintenir.

Dans le but de s'insérer dans ce marché, les entreprises de production et de services, privées ou publiques, sont appelées à entamer immédiatement, simultanément et en continu, un certain nombre de domaines tel que l'amélioration de la valeur de leurs produits, de leurs systèmes de production, de leurs services, de leurs gestion et particulièrement renforcer la qualité de ses employés, en vue d'offrir le meilleur rapport qualité/prix dans les meilleurs délais.

Les processus de traitement et de diffusion de l'information apparaissent donc stratégiquement essentiels, car souvent asymétriques, pour permettre aux entreprises de détecter les signaux de changements, ou tout simplement de ruptures pouvant se produire dans son environnement social, économique, culturel et technologique. La prise en compte de ces dimensions multiples doit inciter les entreprises, quelque soit leur statut, à s'adapter sur le plan organisationnel pour gagner en efficience.

Dans ce cadre, les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont susceptibles d'apporter des réponses, tant sur

---

\* Attaché de recherche Centre de Recherche en économie appliquée pour le développement(CREAD).

l'organisation des firmes, que sur leur capacité à affronter une concurrence sur le plan mondial.

*« Les entreprises algériennes se doivent d'emprunter cette voie pour faire face non seulement à la concurrence intérieure mais également à celle du reste du monde.*

*Les TIC devant permettre aux entreprises algériennes d'améliorer leur productivité au travers de la mise en place de nouvelles structures organisationnelles, prenant en compte des dimensions jusque-là ignorées comme la réduction de coûts de transaction (Williamson, 1975), où l'économie est faite par la réduction d'asymétrie informationnelle » (Aziz NAFA, 2011, P60).*

En conséquence de quoi, certains problèmes se posent aux entreprises algériennes. Ces problèmes sont liés à la perception même de ces nouvelles technologies, aux conditions d'accès et à la valeur ajoutée attendue résultant de leur appropriation. Mallet (2003, 2004) propose d'envisager la gestion du projet TIC comme devant intégrer une dimension transversale liée à l'appropriation par les utilisateurs. Il est donc impératif que l'entrepreneur coordonne les objectifs de son organisation avec le projet TIC pour une meilleure performance.

Il semblerait en effet possible de combler certaines carences des PME algériennes : difficile connaissance des marchés intérieurs et extérieurs, collecte de l'information onéreuse, mauvaise connaissance en techniques de gestion et la difficulté de recruter des personnes adaptées à leurs besoins.

Cette réalité de la ressource humaine, impose à nos entreprises de se préoccuper davantage des moyens et solutions lui permettant de palier aux insuffisances qualitatives et quantitatives de cette dernière. A cet effet, introduire les TIC dans son management, revêt d'une importance capitale afin d'améliorer leur compétitivité par le biais d'une meilleure productivité travail.

Le monde économique n'a d'existence qu'avec l'apport de la formation professionnelle, notamment pour les secteurs à fort potentiel humain et technique. Cependant, formation professionnelle des jeunes est aussi problématique, puisque les métiers proposés ne répondent pas forcément aux besoins des entreprises algériennes. A cet effet, le chômage est le résultat de l'aboutissement, pour ces jeunes stagiaires.

L'insertion professionnelle des jeunes est un problème récurrent et de dimension nationale, est identifiée comme préoccupation fondamentale de l'action gouvernementale en Algérie. Le traitement de cette question, exacerbé par la situation actuelle de crise économique, renvoie immédiatement aux politiques publiques menées dans des domaines

aussi divers que ceux de l'enseignement, du marché du travail ou encore des systèmes de formation.

Notre contribution focalisera son attention sur le moyen de mettre en relation et en synergie le tissu économique à savoir l'industrie et la formation professionnelle. Notre apport est suggestif sur la base d'une réflexion qui se veut technique et optimiste, par l'utilisation optimale et intelligente des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). La diffusion des TIC dans les industries et les centres de formation permettra de mettre en synergie ces deux entités, notamment par le développement d'un système d'information qui sera l'interface.

La mise en place d'un système d'information aura pour mission de capter immédiatement et en simultané les besoins spécifiques des entreprises en ressources humaines et parallèlement, les centres de formation répondraient en adaptant les programmes et les formations proposées aux besoins captés.

Cependant, le développement des TIC va effacer les repères traditionnels des individus dans leur mode de travail, d'où les questions que l'on peut se poser :

- Comment l'entreprise doit se reconfigurer et se redéployer ?
- Comment doit-elle s'adapter face aux TIC ?
- Comment mettre en œuvre ces technologies à la fois dans les entreprises et dans les centres de formation ?
- Quels sont les impacts attendus ?

Nous tenterons de répondre à ses questions tout le long de cet article. Nous procéderons progressivement par l'exposer des termes relatifs à l'appropriation des TIC, les usages et les changements éventuels induits. Par la suite, nous développerons un état des lieux du tissu économique algérien et de la formation professionnelle. Nous terminerons cette communication, en présentant concrètement les mécanismes de mise en œuvre de notre idée que nous souhaiterions faire valoir dans le cadre de ce colloque.

### **Cadre Théorique**

Etant donné le caractère suggestif de ce travail, il nous est difficile de l'orienter vers un champs et axe de recherche bien déterminé. Nous partons du principe que l'idée principale présentée dans cette communication renvoie à deux points essentiels :

- 1- l'appropriation des TIC par les organisations (entreprises et centres de formation) ;

2- L'usage des TIC (création d'un système d'information performant).

A cet effet, notre orientation théorique se fera sur la base des deux éléments sus cités.

Le choix des utilisateurs par rapport à l'introduction d'une nouvelle technologie au sein de leur organisation dépend d'un certain nombre de critères. Ces caractéristiques peuvent être regroupées autour de quatre axes principaux : « *la diversité et l'instabilité des objectifs des partenaires contractants, l'instabilité et l'évolution des exigences des utilisateurs finaux, des partenaires et des sous-traitants, la résistance au changement et l'appropriation de l'innovation par les utilisateurs finaux, les difficultés liées au développement de l'objet technique* » (Vidon, 2001).

Notre projet vise à élaborer une méthode de gestion spécifique aux projets d'innovation liés aux TIC. Ici, nous nous focalisons exclusivement sur la thématique de l'appropriation par les utilisateurs, identifiée comme l'un des quatre processus-clés à gérer dans un projet d'innovation lié aux TIC. Ce choix est justifié du fait de la complexité du processus d'intégration des TIC dans une organisation. Nous considérons que l'appropriation ne se fait que sur la base d'un projet lié aux objectifs de cette dernière. A cet effet, l'objectif de mettre en synergie l'entreprise et la formation professionnelle à des fins de formations à la carte et donc, de recrutement sur la base des besoins préalablement spécifiés, nous conduira à une proposition d'appropriation de TIC relevant de cet objectif.

Les travaux concernant l'appropriation d'une TIC entrent dans le champ de la « sociologie des usages ». *La « sociologie des usages » propose de ne pas raisonner en termes d'impact ou d'effet, comme dans la perspective du déterminisme technologique, au profit d'analyses sur ce que les usagers font réellement des techniques* (Bourdaloie, 2001). Elle regroupe trois courants de recherche principaux : les approches de la diffusion, de l'innovation et de l'appropriation.

L'appropriation d'une nouvelle technologie, ne vient qu'après une innovation et une diffusion. C'est pour cela, nous allons développer en bref, les deux autres approches.

### ***L'approche de l'innovation***

Cette approche s'attache à étudier les processus d'innovation technique, au moment particulier de la conception des innovations. L'une des principales limites de l'approche de l'innovation est reconnue par les chercheurs eux-mêmes. En effet, cette approche s'arrête à l'objet

fini. Elle ne tient pas compte du rôle des pratiques, c'est-à-dire de l'action de l'utilisateur sur le façonnage de l'objet technique.

**- *L'approche de la diffusion***

Pour ce qui concerne l'approche de diffusion, pour Rogers dans les années 50, l'analyse de l'adoption d'une innovation technologique ne se mesure qu'au moment de sa diffusion, c'est-à-dire sans prêter attention à l'étape de la conception du produit qu'elle étudie. Cela revient en fait à mesurer l'impact de l'adoption en étudiant les changements opérés dans les pratiques.

**- *L'approche de l'appropriation***

L'objet de cette approche de l'appropriation, est l'étude des processus de formation des usages et des pratiques (Millerand, 1998). Elle peut être étudiée à travers quatre dimensions : le rôle productif de l'utilisateur, les écarts par rapport à la norme d'usage inscrite dans l'offre technique, les significations d'usage et la durée de formation des usages.

Le rôle productif de l'utilisateur, d'après les travaux de Michel De Certeau, qui met en exergue l'existence de deux mondes. D'un côté, celui de la production et de l'autre, celui de la consommation. Par conséquent, « l'invention du quotidien » (Millerand, 1998) est dans la participation des utilisateurs dans les pratiques inventives et créatives.

Selon Perriault, l'usage «se construit comme une interaction, une négociation entre technologie et utilisateurs» (Vedel, 1994, p.26). «C'est dans ce jeu entre l'utilisateur et la technique que se construit l'usage, que l'appropriation d'un objet se réalise et que se concrétisent les écarts à la norme d'usage (Perriault, 1989).

Les significations d'usage font référence aux «représentations et aux valeurs qui s'investissent dans l'usage d'une technique ou d'un objet» (Chambat, 1994, p.262)

Autrement dit, par «significations d'usage», c'est le sens et valeur attribués à l'objet par son utilisateur, en relation avec son environnement social et/ou professionnel.

Enfin, la dernière approche pour aborder l'étude de l'appropriation consiste à considérer la durée de formation des usages. Cette dimension oblige à tenir compte de l'inertie des structures sociales et mentales face au changement et à l'innovation (Flichy, 1991). Selon Patrice Flichy, une innovation devient stable à l'issue d'un processus long, lorsqu'il y a «alliance» dans un cadre sociotechnique, entre d'une part le cadre de fonctionnement (celui des savoirs et des savoir-faire de la communauté

technicienne), et d'autre part, le cadre d'usage (de l'interaction entre producteurs et consommateurs se dégage une « valeur d'usage »).

### Usage des TIC : le temps long de l'appropriation

L'appropriation de TIC suppose au préalable apprendre à les utiliser. La notion d'apprentissage permet de mettre l'accent sur le délai et l'expérience nécessaire à l'acquisition de savoirs et habiletés pour faire usage des TIC. Néanmoins, la dynamique d'innovation en matière de TIC est telle que la question de l'apprentissage prend une tournure particulière.

A ses débuts, aux années 80, les TIC mises sur le marché sont loin de répondre à une demande économique ou sociale clairement identifiée. A cette période (1978 - rapport Nora-Minc), qui marque le début de la diffusion massive des TIC dans le monde du travail (informatique, bureautique, robotique, télématique...) et dans la vie quotidienne hors travail, a été très vite associée la préoccupation de rendre ces technologies accessibles à des populations de plus en plus larges, en termes d'apprentissage (comment s'en servir ?) et de leur usage (pour quoi faire ?).

Les deux questions sont étroitement liées. Parce que, bien davantage fruits d'une économie de l'offre que réponses à une demande (économique, sociale) clairement identifiée, beaucoup d'innovations dans le domaine des TIC ont été mises sur le marché pratiquement sans mode d'emploi ou, du moins, sans "mode d'usage". Il s'agissait dans les années 80, non seulement d'apprendre à se servir des machines mais aussi de trouver (voire d'inventer) ce à quoi elles pouvaient bien... servir.

Sur ce point, si nous prenons pour exemple l'informatique domestique, à ces débuts, il était voué à la comptabilité du ménage ou à sa correspondance. Usage très restreint et peu pertinent. Or, pour beaucoup, l'usage de ces machines a d'abord et parfois surtout été... d'apprendre à s'en servir. Plus largement, qu'il s'agisse des ordinateurs, de la téléphonie mobile, les objets sont arrivés avant qu'en soit définis et, *a fortiori*, stabilisés les usages. Actuellement, c'est davantage la complexité apparente (complexité fonctionnelle notamment) qui conduit les utilisateurs à privilégier le mode du tâtonnement plutôt que le « guide d'utilisation » (très souvent incompréhensible !), pour se construire leurs propres expériences de ces technologies. Ces tâtonnements se font au plus près de la situation de travail de chacun, situation singulière qui est le produit de l'individualisation des emplois et des parcours professionnels dans l'entreprise.

C'est dans ce contexte qu'émerge, dans le champ de la sociologie des usages, le concept d'appropriation pour appréhender le long travail d'ajustement entre l'offre technique et les usages sociaux. Les premiers travaux ont souligné l'articulation entre les usages à construire et l'évolution des modes de vie qui leur donnent sens.

Repris dans la sphère professionnelle, le concept d'appropriation permet d'articuler les différentes logiques à l'œuvre dans la diffusion et l'usage des TIC. Mobiliser les TIC au travail passe par un processus d'apprentissage qui s'élabore à l'aune des logiques managériales et professionnelles (Saint Laurent (de), 2000, 2004).

### **Les TIC et changements organisationnels**

Nous avons présenté dans les paragraphes précédents que l'appropriation d'une nouvelle technologie de l'information et de la communication impact les pratiques traditionnelles de l'entreprise et ainsi, la conduit à une adaptation continue et perpétuelle aux changements induits. Ces changements sont souvent d'ordre organisationnel, puisque les TIC constituent une forme de modernisation des systèmes existants. Elle peut être radicale ou incrémentale.

Les notions d'appropriation d'une TIC et de changement sont étroitement liées. Effectivement, l'appropriation d'une nouvelle technologie par une organisation, peut entraîner des changements comportementaux des acteurs vis-à-vis de ces dernières. En effet, selon Houze (2001, p.4), «la période d'appropriation est finalement celle qui sépare deux périodes caractérisées chacune par la stabilité de leurs routines. (...) Le processus d'appropriation prend fin lorsque des routines stabilisées incluant la technologie sont formées». Dans cette définition apparaissent des similitudes entre le processus d'appropriation et le processus de changement.

Ce changement peut se manifester au niveau individuel et au niveau organisationnel. Sur le plan individuel, le phénomène d'appropriation induit une modification des connaissances et/ou une modification du comportement. D'ailleurs, Bateson (1977) affirme que «le mot apprentissage indique indubitablement un changement d'une sorte ou d'une autre». Sur le plan organisationnel, selon Proulx (2001), il est possible de parler "d'appropriation sociale et collective des connaissances informatiques par un groupe ou une catégorie sociale" qu'à partir du moment où "la mise en œuvre des nouveaux outils et des nouveaux savoirs contribuent à la transformation du mode de gestion des connaissances propres au groupe ou à la catégorie sociale qui s'approprie l'outil"

## TIC et contexte

Dans ces théories présentées, le contexte devient ainsi une ressource essentielle de l'apprentissage, puisque l'action de laquelle on apprend, se fait bien évidemment dans un contexte qui la modifie et qu'elle modifie. Mais de manière plus radicale, affirmer que l'action est située, c'est-à-dire inscrite dans le contexte de circonstances concrètes et particulières, c'est ramener le plan qui précède l'action au niveau d'une simple ressource. Il est un construit social fortement dépendant de l'histoire et de l'expérience des individus qui l'élaborent. Autrement dit, le contexte et la situation peuvent être envisagés comme le prolongement des capacités cognitives de l'être humain et donc comme une aide, allégeant la charge de mémorisation et de calcul qui incombe à l'acteur (Norman, 1989b, 1990). En donnant du poids à l'environnement non humain de l'action, ces approches réduisent d'autant l'importance à accorder aux capacités cognitives de l'acteur humain.

Les TIC ne sont plus des instruments du « faire » mais plutôt du « savoir » et du « penser » ; elles sont chargées de savoirs, de plans d'action, de scénarios, etc. qui viennent à l'appui de ceux inscrits dans les intelligences humaines (Girin, 1995). Et l'apprentissage des TIC, dans la perspective de la cognition distribuée, est intrinsèquement un apprentissage du contexte de leurs usages, puisque ces technologies réorganisent le temps et l'espace.

Le savoir est donc, en partie, inscrit et issu, de manière complexe, dans les interactions entre individus et ce passage d'une perspective statique à une perspective dynamique et située questionne l'organisation comme forme pertinente pour favoriser les apprentissages et l'ancrage (mémorisation, échange) des savoirs.

Dans cette perspective, notre proposition est non seulement un moyen de combiner judicieusement les compétences existantes, mais elle devient aussi un levier majeur de création des compétences qui font défaut actuellement en Algérie. On ne « manage pas la connaissance collective, mais on crée les conditions dans lesquelles un collectif peut concevoir, échanger et produire ». Ces conditions sont le fait d'une synergie productive entre d'un côté, les entreprises en perpétuelles évolutions et en besoins continus et adaptés de ressources formées prêtes à opérer. De l'autre côté, des centres de formations avides d'idées et dont le seul souci est, de répondre instantanément aux besoins d'entités économiques en terme d'emploi et de formation.



## **L'industrie, l'emploi et la formation professionnelle : Etats des lieux**

L'objectif de ce chapitre n'est pas de faire une exploration approfondie des items énoncés. Pour les besoins de cet article, il est impératif de faire ressortir les éléments caractérisant l'objet de ce travail, à savoir, l'industrie, la formation professionnelle et l'emploi.

### **1. Aperçu sur les PME algériennes:**

L'ouverture économique de l'Algérie amorcée dès 1989 a entraîné un développement important du parc des entreprises privées. Ce développement concerne aussi bien le nombre de nouvelles entreprises que leur poids dans les différents secteurs d'activité.

Depuis l'adoption d'un nouveau code des investissements en 1993 qui se veut être la pierre angulaire de la volonté d'ouverture de l'économie et d'une nouvelle politique de promotion de l'investissement, le nombre de PME connaît une croissance continue. Les statistiques démontrent que près de 75% des PME recensées en 2005 ont été créées après ce nouveau code, et que plus de 35% ont été créées durant les 5 dernières années (2000-2005).

Les dispositions relatives au développement des investissements sont renforcées en 2001 et une nouvelle loi d'orientation sur la PME qui va dans le sens de la promotion de l'entrepreneuriat. La tendance à la croissance du parc des entreprises connaît une évolution positive selon le ministère de la PME (voir Tableau 1).

**Tableau 1 : Croissance du Parc des entreprises**

N°	Secteurs d'activités	Nombre d'entreprises Année 2008	Nombre d'entreprises Année 2009	Taux d'évolution %
1	Bâtiment et travaux publics	111 978	122 238	9,16 %
2	Commerce et distribution	55 551	60 138	8,26 %
3	Transport et communication	28 885	30 871	6,88%
4	Services fournis aux ménages	22 529	24 108	7,01%
5	Services fournis aux entreprises	18 473	20 908	13,18 %
6	Hôtellerie et restauration	18 265	19 282	5,57%
7	Industrie Agroalimentaire	17 045	17 679	3,72%
	Autres secteurs	48 661	50 678	4,15%
	<b>Total</b>	<b>321 387</b>	<b>345 902</b>	<b>7,63%</b>

La collecte et le traitement des données pour l'établissement de l'état des lieux de la PME fait ressortir des insuffisances en matière d'information et de définition. Les données utilisées par l'ONS sont incapables à elles seules, de donner une image fidèle du secteur de la PME. Une typologie multicritères est nécessaire pour mieux identifier la nature des différents types de PME.

L'application de la définition de la PME retenue par l'Union Européenne et adoptée par l'Algérie, fondée sur 3 critères (les effectifs, le chiffre d'affaires et l'indépendance de l'entreprise) donne une structure du parc des entreprises où la Très Petite Entreprise (TPE) est largement prédominante. Elle représente en 2011 plus de 95% du total des entreprises.

En termes d'emploi par contre, la répartition est globalement équitable entre chacune des catégories qui emploient environ le tiers des salariés.

Le secteur privé est devenu aujourd'hui prédominant au sein de l'économie dans la plupart des secteurs, suite au désengagement de l'Etat et la fin de son monopole. Ainsi à la fin de l'année 2008, les PME privées et l'artisanat représentaient 99,75% du total des entreprises ».

**Tableau 2 : Situation des PME privé » et d'artisanats**

		Nombre de PME année 2007	Nombre de PME année 2008	Evolution	%
PME Privées	Personnes morales	293 946	321 387	27 441	9.34
	Personnes physiques (fonction libérales)		70 626		-
PME publiques		666	626	- 40	- 6
Activités artisanales		116347	126 887	10 540	9.06
<b>Total</b>		<b>410 959</b>	<b>519 526</b>	<b>108 567</b>	<b>26,42</b>

*Source : Ministère de la petite et moyenne entreprise*

La privatisation d'une partie de l'économie algérienne s'est faite principalement par l'émergence du secteur privé, sans le concours des grands entreprises publiques dissoutes et transformées en PME à la santé financière fragile et laissant planer sur elles un risque sérieux de faillite.

## 2. Situation de l'emploi et du chômage en Algérie

Même si la situation s'est améliorée, l'Algérie continue d'être aux prises avec un fort taux de chômage, notamment chez les jeunes. Cette situation n'est pas sans préoccuper l'État, qui, depuis les réformes institutionnelles de 1989, a tenté de rétablir les équilibres macroéconomiques pour sortir de la crise généralisée des années 1990 avant de mettre en place une nouvelle politique d'emploi en rupture avec celle de « l'économie socialiste ». Cette nouvelle politique peine encore à voir le jour. Avant d'exposer les différentes alternatives<sup>1</sup> proposées par les pouvoirs publics algériens pour lutter contre le chômage, nous exposerons quelques chiffres sur l'évolution de ce phénomène

Comme le montre le Tableau 1, le taux de chômage a connu une baisse substantielle de 2003 à 2010, provoqué par des créations d'emplois. Cette tendance à la baisse est le résultat des politiques d'emplois menées par les différents ministères techniques pour réduire le chômage des jeunes. Le taux de chômage en Algérie atteint actuellement 10%, soit 1 076 000 personnes sans emploi, estimation arrêtée au 4<sup>e</sup> trimestre de 2010 par l'Office national des statistiques (ONS)<sup>2</sup>. Selon les données du même organisme, ce taux de 2010 est légèrement inférieur à celui enregistré en 2009 (10,2%) et en net recul par rapport à 2008 (11,3%). À la même échéance, la population active était estimée à 10 812 000 personnes, selon les concepts définis par le Bureau international du travail (BIT), comme le précise l'ONS.

**Tableau 3 : Évolution de l'emploi, du chômage et des actifs (million)**

Indicateurs	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Emploi	6684	7797	8042	8869	8596	8966	9472	9735
Chômage	2078	1672	1448	1241	1375	1169	1072	1077
Actif	8762	9469	9490	10110	9971	10135	10544	10812
Taux de chômage %	23,7	17,7	15,3	12,3	13,8	11,5	10,2	10

Source : ONS (Office National des Statistiques, 2010).

Si les chiffres annoncés sont rassurants, la spécificité démographique en Algérie est, néanmoins, «une aubaine qui gêne». En effet, les résultats de cette enquête de 2010, montrent qu'il y a des disparités assez significatives selon l'âge, le sexe et le niveau d'instruction. Le taux de

<sup>1</sup> Politiques publiques pour réduire le taux de chômage, notamment des jeunes et des diplômés universitaires.

<sup>2</sup> Dernière enquête réalisée par l'ONS sur l'emploi en Algérie en 2010, intitulée «Activité, Emploi et Chômage ». À noter que l'enquête de l'ONS s'est basée sur un échantillon de 14 592 ménages, alors que la collecte des données s'est effectuée d'octobre à novembre 2010

chômage des jeunes (16-24 ans) atteint 21,5%, alors que celui des adultes (25 ans et plus) s'établit à 7,1%, selon (ONS). La proportion des jeunes chômeurs sur le total des chômeurs est de 43,2%, plus de 25% des jeunes de 15 à 24 ans ne sont ni scolarisés ni intégrés dans la force de travail. 72% des demandeurs d'emploi sont âgés de moins de 30 ans. Cette étude montre également que le "chômage touche davantage les universitaires et plus particulièrement les diplômés, représentant 21,4% (11,1% chez les hommes et 33,6% chez les femmes)" des diplômés de l'enseignement supérieur, alors que le taux de chômage parmi la population n'ayant aucun diplôme est estimé à 7,3%. Sur les 120 000 diplômés qui quittent chaque année les bancs des universités algériennes, 50 000 jeunes se retrouvent sans travail. Les statistiques nous indiquent donc clairement, que le chômage des jeunes diplômés est beaucoup plus important que celui des non instruits.

### ***3. La formation Professionnelle en Algérie***

La formation professionnelle constitue la pierre angulaire pour l'entreprise. En Algérie, elle a toujours servi de trop-plein pour l'activité économique, assure la formation d'une main d'œuvre qualifiée, répondant aux exigences et aux besoins du marché du travail, à travers les différents modes de formations qu'il propose, notamment la formation résidentielle. Elle s'effectue à plein temps dans les institutions du secteur et par apprentissage, c'est-à-dire en alternance entre milieu professionnel et milieu scolaire dans les établissements.

La formation professionnelle, assure aussi la maintenance de la main d'œuvre active par le biais de la formation continue (la reconversion, le perfectionnement et le recyclage, ...).

Pour répondre à l'ampleur et à la diversité de la demande de formation, le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels axe son effort aussi bien sur le développement de la formation initiale destinée aux primo demandeurs, que sur le développement de la formation continue qui concerne particulièrement les travailleurs et les agents en activité.

Cependant, elle est performante, lorsqu'elle répond aux besoins réels du marché du travail. Comment peut-on créer des synergies entre la formation professionnelle et le monde du travail ?

Avant de répondre à cette question, nous souhaitons présenter la réalité qualitative et quantitative de la formation professionnelle en Algérie. Les effectifs globaux du secteur se présentent comme suite (Source, Ministère de la Formation Professionnelle, janvier 2011).

**Tableau 4 : Effectifs du secteur**

Effectifs	Contraintes	Objectifs de redéploiements.
300.000 stagiaires apprentis pour l'année 2010; 460.000 postes de formation, pour une capacité de 500.000; 70.000/an pour l'économie nouvelle « électronique, informatique »; 20% formé pour le BTP (maçons,...); 30.000 travailleurs; 38 milliard DA de budget, une augmentation de 11% pour 2011.	Manque de coordination entre formation et marché du travail; Manque d'information; Manque d'adaptation au marché du travail	Apprentissage de la catégorie 15-25 ans et 30 ans pour les femmes; Formation résidentielle pour les 17 ans; Formation en milieu professionnel; Adaptation au marché de l'emploi sous forme de partenariats contractuels : - Formations CD « 2 à 6 mois » - Formations de qualification - Formations d'accompagnement des grands chantiers « autoroute Est, Ouest,... - Élaboration de stratégies et plans d'action, de la formation Professionnelle en tenant compte d'éventuels partenariats. Formation à la carte pour les entreprises à renforcer, sachant, il existe actuellement : 100 conventions cadres et 4000 conventions spécifiques.

### **Propositions**

Afin de pouvoir mettre en application notre proposition (idée de développer un système d'information) de mettre en synergie productive le monde économique et la formation professionnelle pour un résultat double :

En premiers, développement des formations d'insertion immédiate, puisqu'elles sont la repense aux besoins exprimées par les entreprises. A cet effet, nous enregistrerons sur le moyen terme un taux de chômage de 0%. En second, permettre aux entreprises de coexister avec la formation et de s'adapter à toute nouvelle conjoncture, puisque la formation professionnelle collectera et adaptera systématiquement selon les changements et les besoins nouveaux des entreprises, c'est de l'intelligence économique.

Ci-dessous, nous présenterons les mesures d'accompagnement à notre proposition :

### **1. Au niveau des entreprises**

*Asseoir une stratégie d'incitation à l'adoption des TIC et l'innovation technologique par les entreprises :*

En vue de doter les entreprises de capacités d'appropriation technologique et d'innovation, les actions suivantes doivent être engagées :

- Un soutien à l'acquisition de technologies nouvelles adaptées et susceptibles d'améliorer la productivité de la PME ;
- Un soutien au développement et à l'intégration dans l'entreprise des technologies de l'information et de la communication (TIC) au développement des services d'information et d'intelligence économique ;
- L'exonération des droits de douanes pour les équipements destinés pour le développement des NTIC ;
- Envisager la gratuité d'accès au réseau;
- Un appui à la création de laboratoires de R&D et un soutien à l'acquisition de brevets par le biais de subventions et ne réduction des taxes sur les équipements, matériels, logiciel et documentation ;
- La mise en place d'un dispositif pour soutenir le développement, le financement des prototypes ;
- Un appui au lancement d'activités nouvelles de haute technologie.

### **2. Au niveau des centres de formation**

La formation professionnelle doit être l'un des éléments clés d'accompagnement au développement du tissu économique. Et dans la propension de notre proposition et conviendrait de prendre les mesures suivantes :

- Diffusion des TIC dans les centres à l'échelle nationale;
- Formation des employés aux TIC;
- Mise à niveau des structures aux normes de qualité;
- Adaptation des programmes de formation aux besoins nationaux des entreprises;
- Formation à la carte pour les entreprises;
- Formation des formateurs;
- Lancer le e-learning au profit des entreprises;
- Évaluation des compétences et parcours de formation individualisée

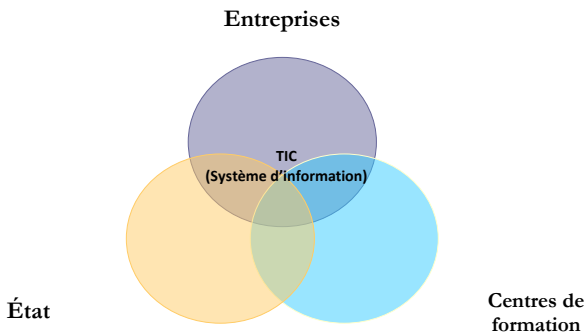
### **3. Entre les centres de formation professionnelle et le monde économique**

Nous arrivons au cœur de notre proposition. Etant donné l'aspect théorique de l'idée, il nous conviendrait de la mettre en application en associant les organismes compétant à savoir les ministères, entreprises pour une simulation partielle du projet.

Notre article n'est qu'une présentation synthétique et schématisé de l'idée. Comme nous le soulignons dans le schéma ci-dessous, représentant l'adéquation et synergies entre monde économique et formation professionnelle par le biais d'un système d'information.

L'objectif est de recenser les besoins des entreprises en terme d'emplois, et l'adaptation appropriée et immédiate de la formation professionnelle à ces derniers.

**Schéma n° 1 : Présentation graphique du projet**



*Source : Auteur*

L'objectif de ce procéder est comme nous l'avions développé ci-dessus la recherche du plein emploi.

Comment peut-on atteindre le plein emploi ?

Mise en œuvre concrète : La mise en œuvre du système d'information se fera conjointement aux niveaux des entreprises, centres de formations et autres organismes susceptibles ou portant intérêt au emplois formés dans les établissements professionnelles.

Qu'est-ce que concrètement un SI ?

## 1. Notion de Système d'Information

Une entreprise crée de la valeur en traitant de l'information, en particulier dans le cas des sociétés de service. Ainsi, l'information possède une valeur d'autant plus grande qu'elle contribue à l'atteinte des objectifs de l'organisation.

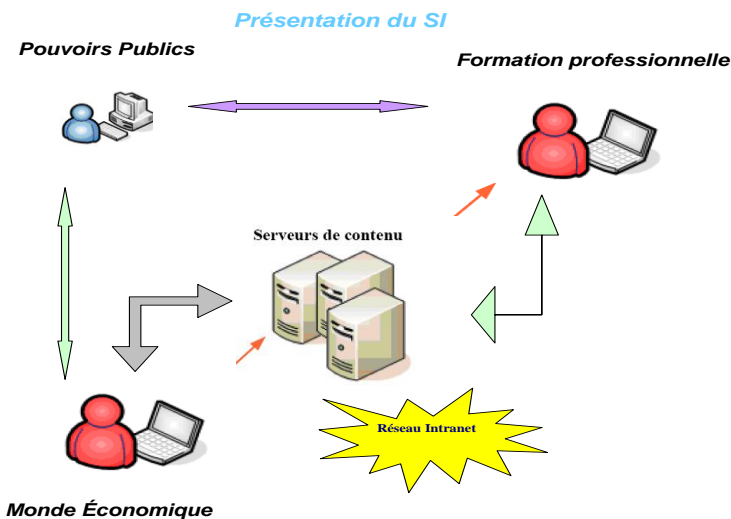
Un système d'Information (noté *SI*) représente l'ensemble des éléments participant à la gestion, au traitement, au transport et à la diffusion de l'information au sein de l'organisation.

Très concrètement le périmètre du terme Système d'Information peut être très différent d'une organisation à une autre et peut recouvrir selon les cas tout ou partie des éléments suivants :

- Bases de données de l'entreprise,
- Progiciel de gestion intégré (ERP),
- Outil de gestion de la relation client (Customer Relationship Management),
- Outil de gestion de la chaîne logistique (SCM - Supply Chain Management),
- Applications métiers,
- Infrastructure réseau,
- Serveurs de données et systèmes de stockage,
- Serveurs d'application,
- Dispositifs de sécurité.

En ce qui concerne notre proposition, il conviendrait de créer un serveur d'application et serveurs de données et systèmes de stockage qui seront reliées entre les différents acteurs (voir le schéma suivant) :

### Schéma N°2 : Présentation des acteurs et de l'organisation du projet



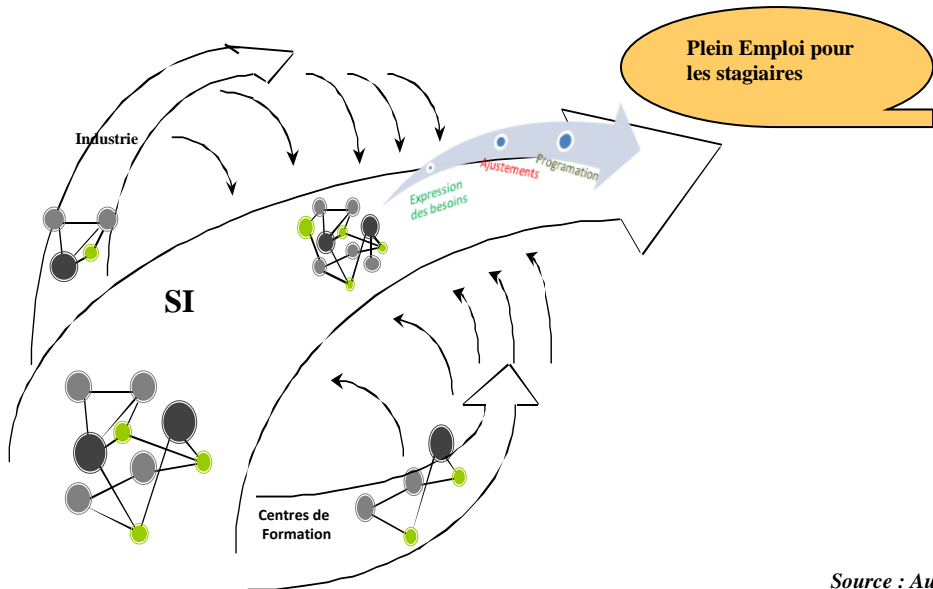
Source : Auteur



Cette approche permet de collecter les informations, de les stocker et de les analyser et de les utiliser d'une manière productive.

En effet, ce projet est ambitieux et par son application, on pourrait atteindre les objectifs recherchés à la fois par les pouvoirs publics (0 Taux de chômage), par les centre de formation (être un l'acteur du développement des entreprises) et enfin, par les entreprises en occupant les postes à forte valeur ajoutée et à évolution perpétuelle, comme nous le montre le schéma N°3.

*Schéma n°3 : évolution des entreprises*



Source : Auteur

## **2- Gouvernance des systèmes d'Information**

### *Notion de Gouvernance*

Le terme « **Gouvernance** » désigne la capacité d'une organisation d'être en mesure de contrôler et de réguler son propre fonctionnement afin d'éviter les conflits d'intérêts liés à la séparation entre les ayants-droits (actionnaires) et les acteurs.

Le terme gouvernance est un terme générique pouvant se décliner selon le terme de « gouvernance politique » est utilisé dans le cas de l'interaction entre l'Etat (gouvernement) et la Société (citoyens et entreprises privées). Dans le cas d'une société ou un groupe industriel, on parle plutôt de « **gouvernance d'entreprise** ».

Le terme « **Gouvernance** » s'est notamment tristement popularisé lors d'affaires impliquant de grands groupes industriels (Enron, Swissair)

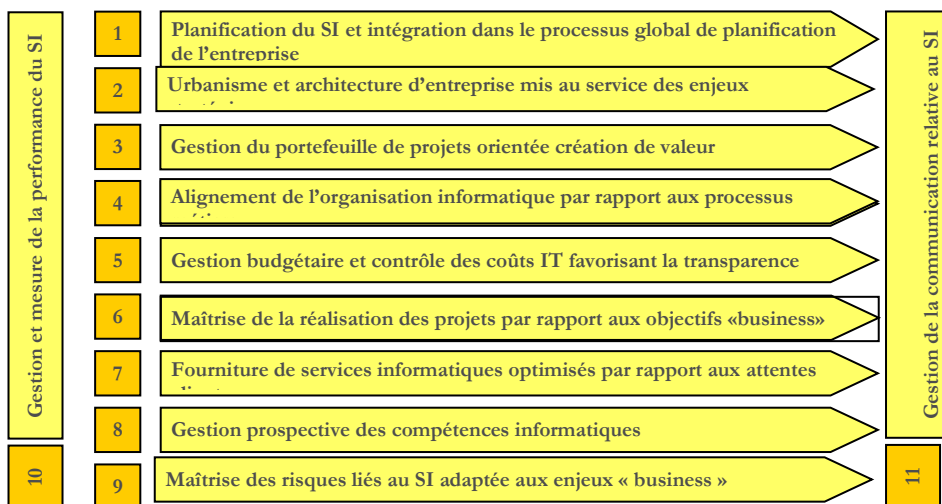
pour lesquels des dérives, telles qu'un manque de surveillance ou des confusions de rôle, les ont conduit à la faillite.

Enfin, le thème récurrent de la Gouvernance d'Internet fait référence à la main-mise du gouvernement américain sur les serveurs racine (serveurs centraux) du système de noms de domaine régissant le fonctionnement même d'Internet.

*Gouvernance des Systèmes d'Information*

La « **Gouvernance des Systèmes d'Information** » ou « **Gouvernance informatique** » (en anglais « IT governance ») renvoie aux moyens de gestion et de régulation des Systèmes d'Information (SI) mis en place dans une entreprise pour atteindre ses objectifs. A ce titre, la gouvernance IT fait partie intégrante de la gouvernance d'entreprise. La gouvernance du SI est donc impérative pour le bon déroulement et fonctionnement de ce dernier. Les bonnes pratiques à mettre en œuvre s'appliquent à 11 vecteurs de la Gouvernance du SI (voir le schéma 4)

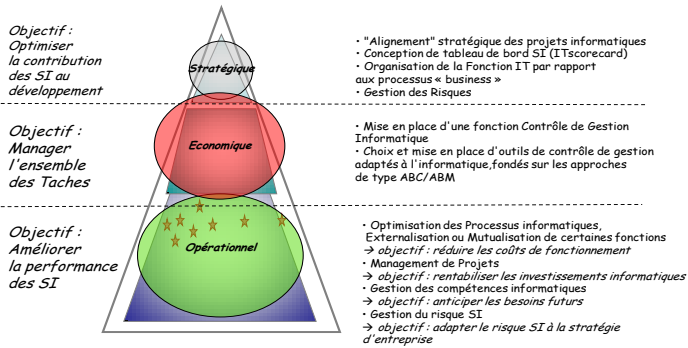
**Schéma N°4 : Gouvernance du SI**



Source: IGSI

Mise en place du système d'information dans une organisation : Les bonnes pratiques concernent les trois niveaux de management

## Schéma N°5 : Les bonnes pratiques concernant les trois niveaux de management



30

Source: IGS

Comme nous le constatons, la réussite du projet que nous présentons dans cet article dépendrait de la gestion du projet en soi. C'est-à-dire, c'est un projet qui devra s'inscrire dans programme étudié, organisé et planifié entre les différents acteurs à savoir (l'Etat, les entreprises et les centres de formation). La gestion de ce projet est rigoureuse et devra être accompagnée par des informaticiens spécialisés dans les Systèmes d'Information.

### Conclusion

L'objet de cette communication n'est pas de présenter un cas d'étude empirique. Il s'agit d'une proposition, une idée novatrice qui a pour rôle l'utilisation optimale des technologies de l'information et de la communication. L'efficacité du choix de l'usage et de l'utilisation des TIC, procure des avantages inestimables pour les entreprises en générale et les Etats en particuliers. Cette optique que cette communication se veut être une force de proposition aux acteurs concernés.

Sur la base d'une mise en œuvre d'un Système d'Information qui sera l'interface entre les besoins des entreprises, l'Etat pour les grands projets d'investissement et l'adaptation des centres de formations en mettant au profit des formations et spécialités appropriées, que nous pouvons véritablement tirer profit de l'informatique. C'est une synergie productive, un moyen pour baisser le taux de chômage, car ce système permettra des formations d'insertion. C'est un projet fédérateur, c'est

l'outil d'un projet de développement économique basé sur l'innovation. Pour finir, c'est un projet de développement national qui vise à favoriser l'adaptation, la création et le développement d'activités économiques innovantes en s'appuyant sur les échanges avec la formation, les opérateurs économique ainsi que la recherche.

## Bibliographie

Bateson, Gregory, *Vers une écologie de l'esprit*, Tome 1, Paris, Seuil, 1977, p.256

Bourdeloie, H., «Des discours d'accompagnements aux usages des technologies culturelles», *Actes du colloque CREIS*, 2001. [[http://www.creis.sgdg.org/presentation/manifestations/is01\\_actes\\_colloque/bourdeloie.htm](http://www.creis.sgdg.org/presentation/manifestations/is01_actes_colloque/bourdeloie.htm)]

Chambat, P., «Usages des technologies de l'information et de la communication (TIC): évolution des problématiques», *TIS*, vol.6, n°3, 1994, pp. 249-269.

De Certeau, M., *L'invention du quotidien*, Paris, Arts de faire, 1980.

Deltour, F., «L'innovation dans l'organisation: dépasser les ambiguïtés du concept», *Les cahiers de la Recherche*, CLAREE, 2000. [[http://claree.univlille1.fr/~lecoqcq/cahiers/cdr\\_deltour.pdf](http://claree.univlille1.fr/~lecoqcq/cahiers/cdr_deltour.pdf)]

Girin, J., «*Les agencements organisationnels*», in Charue-Duboc, F. (dir.), *Des savoirs en action. Contributions de la recherche en gestion*, Paris, L'Harmattan, 1995, pp. 233-279.

Flichy, P., *L'innovation technique. Récents développements en sciences sociales vers une nouvelle théorie de l'innovation*, Paris, La Découverte, 1995.

Houze, E., *L'appropriation d'une technologie de l'information et de la communication par un groupe distant*, Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, Université de Montpellier 2, 2001.

Millerand, F., 1999, «*Usages des NTIC: les approches de la diffusion, de l'innovation et de l'appropriation (2ème partie)*», 1999, [[http://composite.uqam.ca/99.1/articles/ntic\\_2.htm](http://composite.uqam.ca/99.1/articles/ntic_2.htm)].

NAFA, A., «L'appropriation des TIC par les jeunes entrepreneurs algériens : Enjeux et perspectives », *Entrepreneurial Practice Review*, volume 4, 2011.

Norman, D., 1993, «*Les artefacts cognitifs*», *Raisons Pratiques*, vol 4, 1993, pp.15-35.

Proulx, S., 2001, «Les formes d'appropriation d'une culture numérique comme enjeu d'une société du savoir», *Actes du colloque COREVI «Gouvernance et usages d'internet: vers un nouvel environnement normatif*, Montréal, 2001, [[http://grm.uqam.ca/activites/corevi\\_2001/corevi\\_proulx.htm](http://grm.uqam.ca/activites/corevi_2001/corevi_proulx.htm)]

Saint Laurent (de), «*Qui fait quoi? Pratiques de l'informatique et résistance des métiers dans un quotidien régional*». *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°134, 2000, pp.56-61.

Saint Laurent-Kogan (de), A-F, « *Système technique et organisation : une question d'apprentissage. Petite revue de littérature.*», Sciences de la Société, n°63, 2004.

Saint Laurent-Kogan (de), A-F et Metzger, J-L, « *Où va le travail à l'ère du numérique ?* » Presses des Mines de Paris. Simondon G., (1958), *Du mode d'existence des objets techniques*, Aubier-Montaigne, Paris, Ed. de 1989, 2007, 265p.

Virno, P., *Opportunisme, cynisme et peur*, éd. l'éclat, 1990.

Williamson, O.E., "Markets and Hierarchies: Analysis and Antitrust Implications, Free Press", 1975.